

Image not found or type unknown



## Transformation d'un cdi en cdd

Par **jochem**, le **23/04/2008** à **20:19**

j'ai signe un cdi le 6fevrier avec une periode d'essai de deux mois  
Le 3 avril mon employeur m'a repris le contrat pour le transformer en cdd.  
Est ce que ce procede est legal?